



Pour Serge Slama, maître de conférences en droit public à l'université de Nanterre, le Premier ministre défend sur les migrants une position «assez hypocrite» :

Quotas: «Valls est motivé par les élections à venir»

Recueilli par **AMANDINE CAILHOL**

Ils sont plus de 9 000, partis de Libye à bord d'embarcations de fortune, à avoir accosté sur les côtes italiennes en une semaine. Autant de migrants chassés par les conflits de l'autre côté de la Méditerranée venus grossir la longue liste des demandeurs d'asile dans l'UE. En 2014, le Vieux Continent a traité 360 000 demandes, dont 185 000 acceptées. Mais seuls six pays ont assumé l'essentiel de cette prise en charge. Face à ce déséquilibre, la Commission européenne a proposé, le 13 mai, d'instaurer des «quotas de réfugiés» obligatoires par pays, entraînant une levée de boucliers de la part de plusieurs dirigeants européens. A commencer par le Premier ministre français, Manuel Valls, qui, après les autorités polonaises, hongroises et britanniques, s'est déclaré contre ces quotas lors d'un déplacement, samedi, à la frontière franco-italienne. Une position jugée «hypocrite» par Serge Slama, maître de confé-

rences en droit public à l'université Paris-Ouest-Nanterre et membre du réseau Trans Europe Experts, qui rappelle que la France peut mieux faire en matière d'accueil.

La Commission européenne propose de mettre en place des «quotas de migrants» obligatoires. Est-ce vraiment nouveau ?

Non. Le traité de fonctionnement de l'Union européenne prévoit qu'en cas d'afflux soudain et massif de migrants, les Etats membres peuvent, sur proposition de la Commission, décider d'une répartition temporaire des arrivants. Il y a bien une base légale, mais elle n'a jamais été utilisée car les Etats sont réticents, à commencer par la France. Dans l'absolu, l'Etat français est le quatrième pays d'accueil des réfugiés en Europe. Mais avec

60 000 demandeurs d'asile, nous sommes loin derrière l'Allemagne, qui en accueille 200 000. Surtout, en termes de pourcentage par rapport à la population, nous ouvrons la porte à très peu de migrants. Ce qui n'empêche pas l'exé-

INTERVIEW



Des jeunes Syriens dans une gare de Catane (Sicile), le 24 avril. PHOTO ALESSIO MAMMO, REDUX/REA

cutif d'avoir un discours inverse. Si vous écoutez Valls et Cazeneuve, ils sont toujours dans la ritournelle rocardienne du «on ne peut pas accueillir toute la misère du monde, mais on prend notre part». En réalité, les chiffres montrent que la France ne prend, justement, pas assez sa part. Si Manuel Valls résiste aux quotas, c'est parce qu'il sait qu'avec un tel système, la France devrait accueillir bien plus de demandeurs.

N'est-ce pas aussi une manière de dire que la France ne se fait pas dicter sa politique migratoire par l'UE ?

Personne ne dicte quoi que ce soit, car il s'agit d'une décision commune. Ce refus est d'abord motivé par des raisons électorales. Actuellement, le projet de loi sur l'asile, déjà adopté par l'Assemblée nationale, est discuté au Sénat. Or, ce texte durcit certains aspects du droit d'asile, même s'il en améliore d'autres. Valls ne veut pas changer l'équilibre de ce projet. De plus, il y a des élections à venir. Il ne veut pas envoyer de signaux trop favorables à l'accueil des immigrés. Il est très prudent sur ces questions, comme on l'a vu au sujet de la régularisation des sans-papiers.

S'il s'oppose aux quotas, le Premier ministre plaide tout de même pour une répartition «plus équitable» des réfugiés au sein de l'UE...

C'est une position assez hypocrite. Aujourd'hui, le principal problème de l'Europe, c'est le règlement de Dublin, issu de la Convention de 1990. Selon ce dernier, hors situation d'afflux, la demande d'asile doit se faire dans le premier pays de passage. Cela veut dire qu'un réfugié arrivant par la Grèce, par Malte ou par l'Italie doit faire sa demande dans ces pays, qui n'ont pourtant pas les moyens de les accueillir dignement. Du coup, les réfugiés, assez logiquement, essaient d'aller plus au Nord, mais ils sont renvoyés vers le premier pays. Ce système marche sur la tête. L'an passé, ce règlement a été révisé, mais certains États ont tout fait pour limiter cette révision. Ceux du Nord n'ont pas voulu mettre en place une vraie solidarité avec les autres États. Manuel Valls prolonge cette position des pays riches qui ne veulent pas accueillir plus de réfugiés.

Comment rendre la situation plus juste ? La Commission propose une politique de l'asile beaucoup plus courageuse. Cela va dans le bon sens, mais ce n'est pas suffisant. Il faut améliorer le système non temporaire, car outre les conflits en cours, le flux de demandeurs d'asile va grimper pour des raisons climatiques. Le problème n'est pas conjoncturel, il est structurel. Par ailleurs, le système doit reposer sur la volonté des réfugiés. Prenez un type qui veut aller en Grande-Bretagne et qui est envoyé en Pologne ou en Hongrie : il ne restera pas. Si c'est une répartition forcée, cela ne marchera jamais. Il faut laisser le choix aux gens. ◀

Confrontée à un afflux de réfugiés, Rome peine à faire accepter à certaines collectivités une juste répartition des arrivants.

En Italie, des régions liguées contre les migrants

Il n'ont accueilli que 62 demandeurs d'asile. Soit un réfugié pour plus de 2 000 habitants. Mais les conseillers régionaux de la Vallée d'Aoste refusent d'offrir l'hospitalité à 79 autres personnes, même réparties sur 74 communes. Alors que l'Italie est confrontée sur sa rive méridionale à un afflux record de migrants, cette petite région autonome du nord-ouest de l'Italie, située à la frontière française, a ainsi pris la tête du front du refus des réfugiés. Face à la multiplication des débarquements, les autorités de Rome avaient demandé il y a quelques semaines à toutes les régions de trouver 8 500 places supplémentaires. Car toutes les structures d'accueils mises en place au cours des dernières années sont saturées.

Avec la Vallée d'Aoste, ce sont d'autres régions prospères du nord de l'Italie qui veulent fermer leurs portes. Dans le Trentin-Haut-Adige, un petit parti d'extrême droite proche du mouvement néofasciste Casa Pound vient d'obtenir plus de 7% dans les élections locales en faisant campagne sur le thème du rejet des réfugiés. Avec seulement un demandeur d'asile pour 1 342 habitants, cette autre région autonome est pourtant loin de connaître les taux d'accueil de la Calabre (1 pour 440) ou de la Sicile, qui héberge plus de 20% de l'ensemble des réfugiés présents en Italie. De même que la Vénétie et la Lombardie, dirigées par la xénophobe Ligue du Nord.

«Nous avons déjà donné. Nous n'avons plus de place pour personne», répète le président de la région de Milan, Roberto Maroni, ancien ministre de l'Intérieur du gouvernement Berlusconi. «Il y a un affrontement entre les régions du Nord où la Ligue est très présente et le reste du pays», analyse Michele Curto, conseiller municipal (gauche) à Turin et fondateur de l'association Terra del Fuoco, qui aide à l'insertion des migrants. Il précise toutefois : «Jusqu'à présent, malgré des disparités importantes entre les collectivités locales, la répartition avait plutôt bien fonctionné. Mais le nombre d'arrivées est désormais tellement important qu'il n'y a plus de structures de premier accueil disponibles.»

Alarme. L'augmentation des débarquements et la crainte d'un afflux encore plus massif dans les prochains mois en raison de la situation anarchique en Libye ont ainsi provoqué une levée de boucliers. Le nombre de demandeurs d'asile est passé de 26 000 en 2013 à près de 65 000 l'an dernier. Rien que depuis le début de l'année, plus de 21 000 nouvelles demandes ont été déposées. Au total, il y a près de 75 000 étrangers qui attendent

l'examen de leur dossier en Italie. Les procédures sont lentes et peuvent souvent durer plus d'un an. Les préfets sonnent l'alarme : «Nous n'avons plus de ressources. L'État nous a abandonnés.»

Au cours des derniers mois, pour répondre à l'urgence, le gouvernement a fait appel aux hôteliers en leur proposant environ 30 euros par jour et par migrant pour les nourrir et les loger. Malgré tout, certaines structures refusent l'offre, même en basse saison, jugeant que l'arrivée des réfugiés serait de nature à faire fuir les touristes. En juillet, l'annonce de l'arrivée prochaine de

«Les arrivées sont nombreuses mais on ne peut pas parler d'invasion.»

Gennaro Migliore député démocrate responsable d'une commission d'enquête sur le système d'accueil des migrants

migrants à Bardonecchia avait déjà provoqué la colère de certains clients qui menaçaient de désertier la station de montagne au motif que les réfugiés seraient porteurs de maladies ou nuiraient au décorum des chalets. «Les arrivées sont nombreuses mais on ne peut pas parler d'invasion. On pourrait faire face à la situation, mais malheureusement, certaines collectivités locales refusent de collaborer», a récemment souligné le député démocrate Gennaro Migliore, responsable d'une commission d'enquête sur le système d'accueil des migrants.

À l'approche des élections régionales partielles prévues fin mai, les édiles de la Ligue du Nord ont en tout cas décidé de faire monter ul-

térieurement la pression. «Les citoyens de Padanie sont victimes d'une purification ethnique», hurle le secrétaire Matteo Salvini. Et des maires démocrates du Nord-Est reprennent désormais à leur compte les arguments du parti xénophobe sur le trop-plein d'étrangers.

Imagination. À Rome, le gouvernement compte désormais sur l'Europe pour désengorger la situation. Mercredi, la Commission européenne a ainsi présenté un projet de répartition par quotas de réfugiés dans l'ensemble de l'UE. En attendant sa mise en place et son accep-

tion par tous les pays membres de l'Union, le ministère italien de l'Intérieur multiplie les réunions afin de tenter de mieux répartir les demandeurs d'asile sur tout le territoire national. Jusqu'à présent, seules 10% des 8 000 communes accueillent des réfugiés. Quant aux associations, elles tentent de faire preuve d'imagination. Par leur intermédiaire, des familles piémontaises ont ainsi offert des lits à une douzaine de migrants. «Le critère ne doit pas être exclusivement économique mais elles touchent de l'État environ 900 euros par mois et par réfugié», note Michele Curto, qui voit dans cette solution une façon de répondre au discours anti-immigrés de la droite : «C'est une manière de dire que face à la crise, la réponse c'est la mutualisation.»

De notre correspondant à Rome
ÉRIC JOZSEF

REPÈRES

«Je suis contre l'instauration de quotas de migrants; ceci n'a jamais correspondu aux propositions françaises. En revanche, l'Europe doit avoir une politique de l'asile.»

Manuel Valls

La Commission européenne a présenté, le 13 mai, un plan d'actions pour lutter contre le trafic des migrants. Il prévoit notamment de redistribuer les réfugiés sur l'ensemble du territoire européen sur la base de quotas calculés selon le PIB du pays, sa population, son taux de chômage et le nombre de réfugiés déjà installés.

62%

des Français sont favorables à l'instauration de quotas pour les demandeurs d'asile, selon un sondage BVA. Ils sont 80% à être hostiles à l'idée que la France accueille plus de migrants que les autres pays de l'UE.

«Il y a une prise de conscience de l'Europe. C'est une bonne nouvelle, mais il manque encore la volonté d'accueillir de façon équitable [des migrants].»

Pietro Grasso président du Sénat italien